

Résumé des décisions prises lors de la 68^e session du Comité consultatif (29-31 mai 2006, Paris, France)

Lors de sa 68^e session, le Comité consultatif a pris les décisions suivantes :

- Adoption de l'ordre du jour du Comité consultatif avec les modifications proposées par les membres.
- Adoption du compte rendu de la 67^e session du Comité consultatif (6-8 juin 2005) avec les modifications proposées.
- Approbation du Bilan 2005 et des comptes de résultats au 31 décembre 2005.
- Approbation du budget 2006.

En ce qui concerne les candidatures de 2007 aux élections du Conseil exécutif, le Comité consultatif :

- A approuvé le rapport du Comité des candidatures.
- A approuvé la liste des candidats telle que soumise.

En outre, le Comité consultatif :

- Approuve le Rapport du Secrétaire général.
- Approuve la demande de reconduction du processus de révision pour le projet de Statuts.
- Demande que, parmi ses priorités, le Conseil exécutif finance une base de données actualisée.
- Demande que l'ICOM recherche des moyens d'encourager l'affiliation des membres aux Comités internationaux.

En outre, le Comité consultatif fait les recommandations suivantes :

- Que le Conseil exécutif s'emploie à rendre le nom de domaine .museum plus accessible aux membres.
- Que le Conseil exécutif tente de résoudre, de toute urgence, les difficultés

financières rencontrées par certains Comités nationaux, notamment en Afrique.

- Que le Conseil exécutif choisisse Shanghai pour accueillir la Conférence générale de l'ICOM 2010.
- Que l'ICOM explore les possibilités d'apporter une aide financière aux Organisations régionales.
- Que le Conseil exécutif révise la politique de cotisations d'adhésion pour 2007 afin de répondre aux craintes manifestées par les Comités nationaux et par ses membres.

En ce qui concerne les questions diverses, le Comité consultatif :

- Approuve la recommandation de la Présidente d'AVICOM, Marie-Françoise Delval, de déclarer Gabriel Clark et Thomas Marcusson (University of Technology, Sydney), Christian Hudon et Jasmin Morin (Idéeclic, Gatineau, Québec) et Janos Tari (musée d'Ethnographie, Budapest, Hongrie) vainqueurs ex-aequo du concours du vidéo clip institutionnel organisé par l'ICOM.
- Félicite Marie-Françoise Delval pour le concours du vidéo clip institutionnel ICOM.
- Encourage chaque pays d'ICOM-Europe à parrainer la participation d'au moins un pays en développement à la Conférence de Vienne.

En ce qui concerne les réunions futures, le Comité consultatif convient du calendrier suivant :

- 69^e Comité consultatif : vendredi 17 août 2007, Vienne (Autriche).
- 70^e Comité consultatif : vendredi 24 août 2007, Vienne (Autriche).
- 71^e Comité consultatif : 2-4 juin 2008, Paris (France).